



**EXTRAIT**  
**DU**  
**REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
du Conseil de Communauté de l'Agglomération Dijonnaise

Séance du 29 mars 2007

Membres présents :

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. CLAUDET et Mlle MASLOUHI

M. François REBSAMEN, M. Jean ESMONIN, M. Michel BACHELARD, M. Pierre PRIBETICH, M. Jean-Patrick MASSON, M. Michel JULIEN, M. Jacques FOUILLOT, M. Guy GILLOT, M. Didier MARTIN, M. Bernard RETY, M. Gérard LABORIER, M. Patrick SAUNIE, M. Jean-Claude DOUHAI, M. Gérard DUPIRE, M. Yves BERTELOOT, Mlle Badiaâ MASLOUHI, M. André GERVAIS, M. Jean-François DESVIGNES, M. Patrick MOREAU, M. Philippe CARBONNEL, M. Hervé BRUYERE, Mme Jacqueline GARRET-RICHARD, M. Alain MARCHAND, M. Jacques DANIERE, M. Claude PINON, M. Georges MAGLICA, M. Jean-Pierre BOUHELIER, Mme Marie-Christine DELEBARRE, Mme Elisabeth BIOT, M. Louis LAURENT, M. Patrick AUDARD, M. Jean-Jacques BERNARD, Mme Christine MASSU, M. Paul LECHAPT, M. Stéphane CLAUDET, Mme Marie-Françoise PETEL, M. Claude PICARD, Mme Françoise TENENBAUM, M. Alain MILLOT, Mme Joëlle LEMOUZY, M. Mohammed IZIMER, Mme Hélène ROY, Mme Christine DURNERIN, Mme Sylviane FLAMENT, Mme Catherine HERVIEU, M. Jean-Pierre SOUMIER, M. Pierre PETITJEAN, Mme Claude-Anne DARCIAUX, Mme Nicole MOSSON, Mme Claudette BLIGNY, M. Nicolas BOURNY, M. Jean-François GONDELLIER, M. Bernard OBRIOT, M. Jacques PILLIEN, M. Bernard BARBEY, M. Jean-Louis JOLY, M. Jean-Paul HESSE, M. Rémi DETANG, M. Philippe BELLEVILLE, Mme Christiane COLOMBET.

Membres absents :

M. Rémi DELATTE, M. Patrick CHAPUIS, M. François-André ALLAERT, M. Jean PERRIN, M. Gaston FOUCHERES, M. Mohamed BEKHTAOUI, M. François BRIOT, M. Jean-Marc NUDANT, M. Paul ROIZOT, M. Jean-François DODET, M. Christian PARIS, M. Gilbert MENUT pouvoir à Mme Christiane COLOMBET, Mme Colette POPARD pouvoir à M. Jacques DANIERE, M. Jean-Pierre DUBOIS pouvoir à M. Hervé BRUYERE, Mme Janine BESSIS pouvoir à Mme Joëlle LEMOUZY, M. Jean-Pierre GILLOT pouvoir à M. Didier MARTIN, Mme Françoise MANSAT pouvoir à M. Gérard DUPIRE, M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Jean PERRIN, M. François NOWOTNY pouvoir à Mme Christine MASSU, Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Mohammed IZIMER, Mme Lê Chinh AVENA pouvoir à Mme Jacqueline GARRET-RICHARD, M. Norbert CHEVIGNY pouvoir à M. Philippe BELLEVILLE.

**OBJET : ENVIRONNEMENT - Programme d'équipement des ménages de l'agglomération en récupérateurs d'eau de pluie - Autorisation de lancement d'un appel d'offres**

Au titre de l'économie de la ressource en eau, le Grand Dijon souhaite intervenir en vue d'inciter les particuliers à stocker l'eau de pluie brute pour des usages autres qu'alimentaires et corporels, par l'acquisition de récupérateur d'eau de pluie mis à disposition des ménages en un ou plusieurs exemplaires, moyennant le versement d'une caution et la signature d'une convention liant les contractants (selon une disposition similaire à celle mise en place pour les éco-composteurs).

Cet équipement proposé aux ménages par le Grand Dijon se présente comme une mesure différente, mais complémentaire à celle prise récemment par l'Etat en matière de crédit d'impôt pour des systèmes plus lourds de récupération d'eau de pluie.

L'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse et le Conseil Régional de Bourgogne ont décidé de soutenir cette opération d'où le plan de financement annuel suivant :

- **Dépenses** : 120 000 € par an pour l'acquisition d'environ 450 récupérateurs par le Grand Dijon
- **Recettes** :
  - Agence de l'Eau RM&C : 50% soit 60 000 €
  - Région Bourgogne : 30% soit 36 000 €
  - Grand Dijon : 20 % soit 24 000 €

L'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse souhaite s'engager dans le cadre d'un plan expérimental sur 5 années.

Vu les avis favorables de la Commission Environnement et du Bureau,

**LE CONSEIL**  
**Après en avoir délibéré,**  
**DECIDE**

- **de lancer** un appel d'offres pour la fourniture et la livraison de récupérateurs d'eau de pluie,
- **de solliciter** les subventions nécessaires pour la conduite de cette action sur une durée de 5 ans,
- **d'autoriser** Monsieur le Président à prendre toute décision pour mener à bien cette opération,
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer tous documents nécessaires.

Publié le - 2 AVR. 2007  
Déposé en Préfecture le

Pour extrait conforme,  
Le Président



PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR  
Déposé le :

- 2 AVR. 2007

